

Prenez le relais !

Encadrer en Centres Adultes et Familles «Centre de Tourisme »

• Responsable Centre de Tourisme

Un cursus accompagne la prise de fonction des agents souhaitant encadrer dans les Centres de Tourisme de la CCAS. C'est le dispositif « **Prenez le relais** ». Il permet à chaque agent de **participer à l'encadrement des activités sociales**.

S'engager dans l'encadrement à la ccas !

Auprès de votre SLVie ou de votre CMCAS d'appartenance, faites part de votre aspiration à encadrer en centres CCAS.

Au travers d'un questionnaire, vous serez reçu par votre Président(e) de CMCAS puis proposé pour engager le cursus de formation théorique.

A l'issue, vous serez « immergé » dans un centre, une période d'observation qui se concrétisera par la réalisation de votre rapport de stage.

Un petit retour sur les bancs de la formation ensuite, et si vous avez convaincu de votre engagement, la saison suivante vous serez affecté en qualité de Responsable sur une institution CCAS du réseau.